



Municipalité d'Ulverton
151, route 143 Ulverton. Québec. J0B 2B0
Téléphone : 819 826-5049
www.municipaliteulverton.com

Info-Ulverton

AVRIL 2026

APRIL 2026

1. MOIS DE L'ARBRE ET DES FORETS — TEST D'EAU / TREE AND FORESTS MONTH — WATER TEST
2. SOIRÉE CINÉMA-PYJAMA / PYJAMA MOVIE NIGHT
3. PNHA — SUBVENTION ACCORDÉE / PNHA — GRANT AWARDED
4. RETOUR SUR LES CONFÉRENCES / FEEDBACK ON CONFERENCES
5. PROPRIÉTAIRES D'OISEAUX : ATTENTION ! / BIRD OWNERS: ATTENTION!
6. TAXE SUR L'IMMATRICULATION DE VÉHICULE (TIV) / VEHICLE REGISTRATION TAX (TIV)
7. BANDES RIVERAINES AGRICOLES / AGRICULTURAL RIVERBANK
8. TAXES MUNICIPALES / MUNICIPAL TAXES
9. FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXERCICE 2025 / HIGHLIGHTS OF THE 2025 FINANCIAL REPORT AND EXTERNAL AUDITOR'S REPORT

MOIS DE L'ARBRE ET DES FORETS — TEST D'EAU

Dans le cadre de la Semaine de l'Arbre, nous vous invitons à notre Journée remise d'arbres, qui aura lieu le 16 mai de 10 h 30 à 13 h 30 sous le chapiteau de la municipalité.

Lors de cet événement :

- Recevez un/deux arbres gratuitement pour contribuer à l'embellissement de notre communauté.
- Ramassez au choix un ou deux tests d'eau. La municipalité offre un rabais de 60 \$ applicable sur l'un des deux tests au choix.
 - Nitrites/Nitrates
 - 10 métaux lourds

Un service de transport pour les analyses en laboratoire sera également disponible sur une journée fixe (la date sera annoncée ultérieurement). Vous n'aurez qu'à apporter votre test cette même journée à la municipalité pour qu'il soit acheminé au laboratoire.

Venez participer à cette belle initiative pour verdir notre communauté tout en assurant la qualité de votre eau !

SOIRÉE CINÉMA-PYJAMA

Rejoignez-nous le 18 avril à 18 h 30 à la salle communautaire pour une agréable soirée cinéma. Un film destiné aux enfants vous y attend !

Vous aurez également la possibilité de dormir sur place afin de prolonger ce moment convivial. Apportez votre bonne humeur et venez partager cette expérience en bonne compagnie.

Apportez vos couvertures, matelas de sol et tout ce dont vous avez besoin pour passer la nuit confortablement.

Le lendemain matin, un petit-déjeuner crêpes sera servi pour bien commencer la journée

On vous attend !

PNHA — SUBVENTION ACCORDÉE

Nous avons le plaisir de vous annoncer la réception d'une subvention dans le cadre du programme PNHA (Programme Nouveau Horizons pour les Aînés).

Notre programme sera légèrement différent des deux précédents.

Au menu pour 2026-2027 :

- Un cours de photographie avec votre téléphone, incluant la création d'albums et autres activités.
- Des cours de généalogie, accompagnés d'une visite à Montréal.

- Des activités de jardinage, avec l'installation de serres pour faire pousser des fleurs qui seront ensuite plantées dans des bacs à fleurs, conçus et construits par les citoyens, un peu partout dans notre ville.
- Des périodes de rencontre seront organisées sur rendez-vous pour vous aider si vous rencontrez des difficultés particulières avec votre tablette.
- Et bien plus encore !

Si le cœur vous en dit et que vous souhaitez participer à une ou toutes ces activités, vous pouvez vous inscrire par courriel à : municipalite.ulverton7@gmail.com ou laisser votre nom et vos coordonnées au 819-571-1057 et mentionner le programme PNHA

Beaucoup de plaisir en perspective pour la prochaine année !

RETOUR SUR LES CONFÉRENCES

En mars, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux belles conférences qui ont suscité beaucoup d'intérêt.

La première, une ciné-conférence sur l'Écosse, nous a transportés à travers les paysages et la culture de ce magnifique pays, donnant à plusieurs le goût de le visiter.

La seconde, une conférence sur le sujet : comment vendre sa propriété, a mis en lumière l'importance de faire réaliser une évaluation avant de mettre sa maison en vente, un sujet utile et pratique pour tous les propriétaires. Des feuillets d'information sur ce sujet sont disponibles à la municipalité.

PROPRIÉTAIRES D'OISEAUX : ATTENTION !

Le MAPAQ rappelle que vos oiseaux domestiques (poules, canards, etc.) doivent être gardés dans un enclos ou un bâtiment fermé.

- Ils ne doivent pas se promener librement hors de votre propriété.
- Eau et nourriture doivent être protégées pour éviter toute contamination par les oiseaux sauvages.
-

Pour plus de détails, consultez la page Confinement des oiseaux captifs du MAPAQ.

TAXE SUR L'IMMATRICULATION DE VÉHICULE (TIV)

Le transport adapté est un service obligatoire que les municipalités doivent offrir, que ce soit directement ou via la MRC. Or, un manque à gagner d'environ 600 000 \$ est prévu en 2027 pour assurer son fonctionnement. Ce déficit ne sera pas ponctuel, mais récurrent chaque année.

Ce manque s'explique par la fin d'un contrat de location de véhicules d'une durée de 5 ans qui se termine à la fin de 2026 et qui n'était pas indexé. Depuis la COVID, les coûts ont fortement augmenté. Le renouvellement de ce contrat entraîne donc une hausse importante des dépenses dès 2027.

Pour pallier cette situation, une des solutions est de développer le transport collectif, ce qui permettrait à la fois d'optimiser les ressources et d'augmenter les revenus. De plus, depuis 2023, le gouvernement a mis en place un levier de financement : la taxe sur l'immatriculation des véhicules (TIV).

Les municipalités disposent donc de deux options pour financer le transport : passer par les taxes municipales ou utiliser la TIV.

Si le financement se faisait via les taxes municipales, la MRC devrait répartir les coûts entre les municipalités. Cinq options s'offrent à nous : la richesse foncière uniformisée, le nombre de matricules, la population, une répartition égale entre municipalités ou une combinaison de ces options. Toutefois, chacune comporte des limites.

Si la répartition se fait selon la richesse foncière, les municipalités plus riches paieraient davantage, peu importe leur utilisation réelle du service.

Si elle se base sur le nombre de matricules, cela inclut des propriétés comme des terres appartenant à des personnes qui ne résident pas sur le territoire, ce qui soulève des enjeux d'équité.

Une répartition selon la population reviendrait à faire payer indirectement des enfants, qui ne sont pas des utilisateurs typiques du service.

Enfin, une division égale entre les municipalités représenterait un coût disproportionné pour les plus petites, dont la capacité financière est plus limitée.

Peu importe la méthode choisie, certaines municipalités ou citoyens se sentiraient désavantagés.

Certaines suggestions, comme taxer les permis de conduire, ne sont pas possibles, car cela relève du gouvernement du Québec qui ne permet pas cette façon de faire. De plus, détenir un permis ne signifie pas nécessairement posséder un véhicule.

La taxe foncière, quant à elle, finance déjà l'ensemble des services municipaux et varie selon la valeur des propriétés. À l'inverse, la TIV offre un financement stable, prévisible et entièrement dédié au transport, sans alourdir le fardeau fiscal lié à la valeur foncière. Elle permet aussi de lier le financement à la mobilité.

Par ailleurs, le développement du transport collectif s'inscrit dans une démarche de décarbonisation du territoire. En offrant des alternatives à l'utilisation de l'automobile, la MRC contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à diminuer la dépendance à l'automobile et à favoriser des modes de déplacement plus durables.

Les sommes recueillies serviront non seulement à combler le manque à gagner, mais aussi à améliorer concrètement les services : augmentation de la fréquence, ajout de trajets, meilleure desserte des municipalités rurales, liens avec Sherbrooke et modernisation de la flotte. Des améliorations sont déjà prévues dès 2027-2028. Le projet prévoit également une fusion des services avec la MRC des Sources afin d'optimiser les coûts et l'efficacité.

Même si tous les citoyens n'utilisent pas ces services, ils demeurent essentiels pour les jeunes, les aînés, les travailleurs et les étudiants qui n'ont pas de véhicule. Les usagers paient déjà leurs

déplacements, et la TIV vise à rendre le service plus accessible et mieux adapté aux besoins du territoire. Cette mesure s'inscrit dans une démarche régionale avec d'autres MRC de l'Estrie, dont les modalités sont encore en cours de discussion.

Au-delà des considérations financières et organisationnelles, le transport des personnes est une responsabilité collective. Une communauté ne peut pas reposer uniquement sur l'autonomie individuelle liée à la voiture. Il est essentiel d'offrir des solutions à ceux qui n'ont pas accès à un véhicule : jeunes, aînés, personnes en situation de vulnérabilité ou travailleurs.

Assurer leur mobilité, c'est favoriser l'accès à l'emploi, à l'éducation, aux soins de santé et à la vie sociale. En ce sens, investir dans le transport collectif n'est pas un choix accessoire, mais bien un levier essentiel pour la vitalité, l'équité et l'inclusion de notre territoire. C'est un engagement concret envers une communauté plus solidaire, où chacun peut se déplacer et participer pleinement à la vie collective.

POUR PLUS D'INFORMATION <https://val-saint-francois.qc.ca/services/transport-collectif/>

BANDES RIVERAINES AGRICOLES

Avis aux citoyens : visites de bandes riveraines agricoles

Dans le cadre de son plan d'action des milieux humides et hydriques, la MRC du Val-Saint-François effectuera, au cours du mois de mai, des visites des bandes riveraines agricoles dans plusieurs municipalités, dont la nôtre. Ces visites, réalisées par l'organisme COGESAF, ont pour but de promouvoir un bon entretien des bandes riveraines afin d'améliorer la qualité de l'eau, stabiliser les berges, réduire l'érosion et favoriser la biodiversité.

Lors de la visite, un technicien pourra observer la bande riveraine, déposer un fanion indiquant la largeur minimale de 3 mètres à partir de la ligne des hautes eaux et informer les agriculteurs des ressources financières et techniques disponibles.

Les propriétaires recevront également une lettre et un court rapport après la visite. Ces inspections sont informatives et ne donnent lieu à aucune infraction.

Pour toute question, les agriculteurs peuvent contacter la MRC à environnement@mrcvsf.ca.

TAXES MUNICIPALES

Si ce n'est pas déjà fait, votre prochain paiement de taxes municipales est dû le 28 avril prochain.



FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXERCICE 2025

CHÈRES CITOYENNES, CHERS CITOYENS,

En vertu de l'article 276.2.2 du Code municipal à titre de mairesse et mes collègues du conseil municipal, c'est avec plaisir que je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe de RCGT S.E.N.C.R.L., pour l'année 2025.

REVENUS ET DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Nous avons clôturé l'année 2025 avec des revenus de fonctionnement totalisant 918 867 \$, comprenant notamment les taxes diverses, les droits de mutation, les permis ainsi que les subventions récurrentes provenant de différents ministères. Nos dépenses de fonctionnement se sont élevées à 874 462 \$, tandis que les affectations à des fins fiscales ont atteint 54 562 \$. Nous affichons ainsi un excédent de fonctionnements réels à des fins fiscales de 29 643 \$. Ce surplus s'explique principalement par des économies de coûts inférieurs aux prévisions du budget 2025.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

En 2025, la Municipalité a investi un total de 148 802 \$ dans les infrastructures municipales. Ces investissements ont été partiellement financés par des subventions gouvernementales totalisant 130 153 \$, le solde de 18 649 \$ provenant des activités de fonctionnement.

Ces montants ont permis la réalisation des interventions suivantes :

- ❖ Rechargement majeur sur les chemins Bédard, Lasalle, Montée Bédard et Porter (financé par le TECQ _Taxe d'accise et contribution du Québec)
- ❖ Installation d'un ponceau — chemin Roger (financé par le PPA-CE et les activités de fonctionnement)
- ❖ Un terrain destiné à la revente a été acquis au montant de 39 800 \$ et payé par les activités de fonctionnement.

La Municipalité d'Ulverton poursuit une gestion rigoureuse des revenus issus de la taxation municipale et optimise l'utilisation des subventions gouvernementales afin d'améliorer ses infrastructures, notamment les routes, les bâtiments municipaux et les équipements de loisirs.

PERSPECTIVES POUR 2026

Afin de maintenir une gestion financière responsable et transparente, le conseil municipal a décidé de diminuer en 2026 le taux de taxation à 0,327 6 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation, à la suite du dépôt du rôle triennal d'évaluation foncière. De plus, pour faire face à la hausse des dépenses incompressibles, à l'augmentation des coûts liés aux services et aux quotes-

parts, un montant de 48 114 \$ provenant des surplus accumulés a été affecté au budget de l'année 2026.

Lynda Tétreault, Mairesse

Présenté au Conseil le 7 avril 2026



HIGHLIGHTS OF THE 2025 FINANCIAL REPORT AND EXTERNAL AUDITOR'S REPORT

DEAR RESIDENTS,

Pursuant to Section 276.2.2 of the Municipal Code, as Mayor, along with my colleagues on the Municipal Council, I am pleased to present the highlights of the financial report and the external auditor's report from RCGT S.E.N.C.R.L. for the year 2025.

OPERATING REVENUES AND EXPENSES

We closed the 2025 fiscal year with total operating revenues of \$918,867, including various taxes, land transfer duties, permit fees, and recurring grants from various government ministries. Our operating expenses amounted to \$874,462, while allocations for fiscal purposes totalled \$54,562.

As a result, we posted a real operating surplus for fiscal purposes of \$29,643. This surplus is mainly due to cost savings that were greater than anticipated in the 2025 budget.

CAPITAL INVESTMENT ACTIVITIES

In 2025, the Municipality invested a total of \$148,802 in municipal infrastructure. These investments were partially funded through government grants totalling \$130,153, with the remaining \$18,649 drawn from operating activities.

These funds enabled the completion of the following projects:

- ❖ Major reloading on Bedard, Lasalle, Montée Bedard and Porter Roads (funded by the TECQ—Gasoline Tax and Quebec Contribution)
- ❖ Culvert installation—Roger Road (funded by the PPA-CE and operating activities)
- ❖ A plot of land intended for resale was acquired for \$39,800 and paid for through operating activities.

The Municipality of Ulverton continues to manage municipal tax revenues with discipline and makes strategic use of government grants to improve its infrastructure, including roads, municipal buildings, and recreational facilities.

OUTLOOK FOR 2026

In order to maintain responsible and transparent financial management, the municipal council has decided to lower the 2026 tax rate to \$0.3276 per \$100 of property assessment, due to the new triennial real estate roll. Moreover, to address the increase in fixed costs, service-related expenses, and apportionments, an amount of \$48,114 from accumulated surpluses has been allocated to the 2026 budget.

Lynda Tétreault, Mayor

Presented to the Council on April 7, 2026.

TREE AND FORESTS MONTH — WATER TEST

As part of Tree Week, we invite you to our Tree Giveaway Day, which will take place on May 16, from 10:30 a.m. to 1:30 p.m. at the municipality.

During this event:

- Receive one or two trees for free to help beautify and green our community.
- Pick up one or two water tests of your choice. The municipality offers a \$60 discount applicable to one of the two available tests:
 - – Nitrites/Nitrates
 - – 10 Heavy Metals
 -

A transport service to the laboratory for analysis will also be available on a fixed day (date to be announced later). You will only need to bring your test to the municipality on that day for it to be sent to the lab.

Come participate in this wonderful initiative to green our community and ensure the quality of your water!

PYJAMA MOVIE NIGHT

Join us on April 18 at 6:30 p.m. at the community hall for a delightful movie night. A film for children awaits you!

Bring your blankets, sleeping mats, and anything else you need to spend the night comfortably. The next morning, a pancake breakfast will be served to start the day off right.

We look forward to seeing you!

PNHA — GRANT AWARDED

We are pleased to announce that we have received a grant through the PNHA (New Horizons for Seniors Program).

Our program will be slightly different from the previous two.

2026–2027 Activities:

- A mobile photography course, including album creation and other activities.
- Genealogy courses, including a visit to Montreal.
- Gardening activities, with greenhouses to grow flowers that will later be planted in flower boxes designed and built by residents throughout our town.
- Appointments will be organized to provide support for anyone experiencing difficulties with their tablet.
- And much more!
-

If you would like to participate in one or more of these activities, register by email at: municipalite.ulverton7@gmail.com or leave your name and contact information at 819-571-1057, mentioning the PNHA program.

Lots of fun awaits in the coming year!

FEEDBACK ON CONFERENCES

In March, we had the pleasure of hosting two wonderful conferences that generated a lot of interest.

The first, a cinema-conference on Scotland, took us through the landscapes and culture of this magnificent country, inspiring many to consider visiting.

The second, a conference on selling your property, highlighted the importance of getting a property appraisal before putting your house on the market—useful and practical information for all homeowners. Information sheets are available at the municipality.

BIRD OWNERS: ATTENTION!

MAPAQ reminds that your domestic birds (chickens, ducks, etc.) must be kept in an enclosure or closed building.

- They must not roam freely outside your property.
- Food and water must be protected to avoid contamination from wild birds.

For more details, consult MAPAQ's page on Confinement of Captive Birds.

VEHICLE REGISTRATION TAX (TIV)

Adapted transportation is a mandatory service that municipalities must provide, either directly or through the MRC. However, a shortfall of approximately \$600,000 is projected for 2027 to ensure its operation. This deficit will not be a one-time issue, but a recurring one each year. This shortfall is explained by the end of a 5-year vehicle leasing contract that expires at the end of 2026 and was not indexed. Since COVID, costs have risen significantly. Renewing this contract will therefore result in a substantial increase in expenses starting in 2027.

To address this situation, one solution is to develop public transportation, which would both optimize resources and increase revenues. In addition, since 2023, the government has introduced a funding lever: the vehicle registration tax (VRT).

Municipalities therefore have two options to fund transportation: through municipal taxes or by using the VRT.

If funding were to come from municipal taxes, the MRC would have to distribute the costs among municipalities. Five options are available: equalized property wealth, number of assessment units, population, an equal split among municipalities, or a combination of these methods. However, each option has its limitations.

If the distribution is based on property wealth, wealthier municipalities would pay more, regardless of their actual use of the service.

If it is based on the number of assessment units, it includes properties such as land owned by people who do not reside in the territory, raising equity concerns.

A population-based distribution would indirectly make children pay, even though they are not typical users of the service.

Finally, an equal split among municipalities would represent a disproportionate cost for smaller ones, whose financial capacity is more limited.

Regardless of the method chosen, some municipalities or citizens would feel disadvantaged.

Some suggestions, such as taxing driver's licenses, are not possible because this falls under the jurisdiction of the Government of Quebec, which does not allow this approach. Moreover, holding a license does not necessarily mean owning a vehicle.

Property tax already funds all municipal services and varies according to property value. In contrast, the VRT provides stable, predictable funding entirely dedicated to transportation, without increasing the tax burden related to property value. It also links funding to mobility.

Furthermore, developing public transportation is part of a broader effort to decarbonize the territory. By offering alternatives to car use, the MRC helps reduce greenhouse gas emissions, decrease dependence on automobiles, and promote more sustainable modes of transportation.

The funds collected will not only cover the shortfall but also concretely improve services: increased frequency, additional routes, better coverage of rural municipalities, connections with Sherbrooke, and fleet modernization. Improvements are already planned as early as 2027–2028. The project also includes a merger of services with the MRC des Sources to optimize costs and efficiency.

Even though not all citizens use these services, they remain essential for youth, seniors, workers, and students who do not have a vehicle. Users already pay for their trips, and the VRT aims to make the service more accessible and better adapted to the needs of the territory. This measure is part of a regional approach with other MRCs in Estrie, the details of which are still under discussion.

Beyond financial and organizational considerations, transporting people is a collective responsibility. A community cannot rely solely on individual autonomy tied to car ownership. It is essential to provide solutions for those who do not have access to a vehicle: youth, seniors,

vulnerable individuals, and workers. Ensuring their mobility means promoting access to employment, education, healthcare, and social life. In this sense, investing in public transportation is not an optional choice, but a key lever for the vitality, equity, and inclusion of our region. It is a concrete commitment to a more supportive community, where everyone can move around and fully participate in collective life.

FOR MORE INFORMATION: <https://val-saint-francois.qc.ca/services/transport-collectif/>

AGRICULTURAL RIVERBANK

Notice to citizens: visits of agricultural river bed

As part of its wetland and water management action plan, the MRC du Val-Saint-François will conduct visits to agricultural riverbank in several municipalities, including ours, during May. These visits, carried out by COGESAF, aim to promote proper maintenance of riverbank to improve water quality, stabilize banks, reduce erosion, and support biodiversity.

During the visit, a technician may:

- Inspect the riverbank
- Place a marker indicating the minimum 3-meter width from the high-water line
- Inform farmers of available financial and technical resources

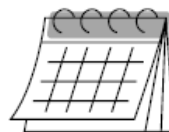
Property owners will also receive a letter and a short report after the visit. These inspections are informative only and do not result in any penalties.

For questions, farmers can contact the MRC at environnement@mrcvsf.ca.

MUNICIPAL TAXES

If this has not already been done, your next municipal tax payment is due on April 28.

CALENDRIER CALENDAR



18 avril	Soirée Cinéma - Pyjama
28 avril	Prochain paiement de taxes municipales
4 mai	Conseil de ville
12 mai	Collecte des gros rebuts
16 mai	Remise d'arbres - Test d'eau
1er juin	Conseil de ville



April 18	Pyjama Movie Night
April 28	Next municipal tax payment
May 4	City Council
May 12	Bulk Waste Collection
May 16	Tree Giveaway Day - Water test
June 1st	City Council